



Ville de Briatexte

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de Monsieur Alain GLADE, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés
12/12/2025	12/12/2025	19	10	12	16

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Mr GLADE Alain	X		
Mr ANGOSTO Richard	X		
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X		
Mr PONTIER Michel	X		
Mme MONMAYRAN Michèle	X		
Mr SAVIGNOL Hugues	X		
Mme LLORDEN Anne-Marie	X		
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine	X		
M. PELIZZON Philippe		X	Mme GROSJEAN-BALARD Carole
Mr PELLIZZARI Gérard		X	Mr SAVIGNOL Hugues
Mme LAGATTU Laetitia	X		
Mme HAAS Valérie		X	Mr ANGOSTO Richard
Mr FARGES Cédric		X	
Mme MARTINEZ Sonia	X		
Mr SOUBAYE Nicolas		X	Mr GLADE Alain
Mme MALARTRE Eloïse	X		
Mme GHILACI Marion		X	
Mr SIRET Gérard		X	
Mme MARTINEZ Francine	X		
Secrétaire de séance	Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		

Délibération n°2025-12-17-02

Résultat du vote 16 pour

Objet : Décision modificative budgétaire n°2 – budget principal

Il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget principal afin de financer des travaux de la piste cyclable entre Briatexte et Graulhet, des travaux de rénovation des bâtiments communaux, des travaux de voirie et l'achat de terrains.

Il est donc demandé au conseil d'autoriser les virements et inscriptions de crédits suivants :

SECTION	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	RECETTES		
Chapitre / Article / Opération / Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 21316 - Constructions équipements cimetière Opération 262 - Cimetière	5 000,00 €			
Chap 23 - Immobilisations en cours Art. 2315 - Installations, matériel et outillage techniques Opération 267- Aménagement bourg-centre	25 000,00 €			
Chap 23 - Immobilisations en cours Art. 2313 - Installations, matériel et outillage techniques Opération 269 - Aménagement berges du Dadou	5 000,00 €			
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 2111 - Terrains nus Opération 161 - Acquisition de terrains nus et bâties		19 000,00 €		
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 21314 - Constructions bâtiments culturels et sportifs Opération 254 - Travaux sur bâtiments communaux		1 000,00 €		
Chap 21 - Immobilisations corporelles Art. 2151 - Réseaux de voirie Opération 165 - Voirie		5 000,00 €		
Chap 23 - Immobilisations en cours Art. 2315 - Installations, matériel et outillage techniques Opération 270 - Voie cyclable		10 000,00 €		
TOTAL	35 000,00 €	35 000,00 €		- €

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- ✓ **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 au budget principal ; exercice 2025, mentionnée dans le récapitulatif ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "D. TESTA".